Arrêté du 28 novembre 2016
indiquant le résultat du second tour de scrutin
du 27 novembre 2016 pour le renouvellement intégral
du **Conseil d'Etat**

—

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg

- Vu les articles 39 et 40 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004;
- Vu la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son règlement d'exécution du 10 juillet 2001 (REDP);
- Vu l'arrêté du 8 novembre 2016 indiquant le résultat de l'élection du 6 novembre 2016 pour le renouvellement intégral du Conseil d'Etat et convoquant le corps électoral du canton de Fribourg pour le dimanche 27 novembre 2016 en vue du second tour de scrutin;
- Vu le procès-verbal du 27 novembre 2016 du Bureau électoral cantonal;
- Vu la communication de la Chancellerie d'Etat publiée dans la Feuille officielle N° 46 du 18 novembre 2016;
- Sur la proposition de la Chancellerie d'Etat,

Arrête:

Art. 1

[1] Le résultat du second tour de scrutin du 27 novembre 2016 pour le renouvellement intégral du Conseil d'Etat est le suivant:

Electeurs et électrices inscrits	198 479
dont Suisses et Suissesses de l'étranger	(5 032)
Bulletins électoraux rentrés	77 605
./. bulletins électoraux en blanc	828
./. bulletins électoraux nuls	683
Bulletins électoraux valables	**76 094**

[2] Les personnes candidates pouvant participer au second tour de scrutin ont obtenu le nombre de suffrages que voici:

Steiert Jean-François, Fribourg	45 176 suffrages
Garnier Marie, Villars-sur-Glâne	41 600 suffrages
Demierre Anne-Claude, La Tour-de-Trême	40 783 suffrages
Peiry Stéphane, Fribourg	34 415 suffrages

[3] En conséquence, sont élus:

> **Steiert Jean-François,** Fribourg
> **Garnier Marie,** Villars-sur-Glâne
> **Demierre Anne-Claude,** La Tour-de-Trême.

Art. 2
Les recours contre la validité du second tour de scrutin sont adressés au Tribunal cantonal, dans les **dix jours** dès la publication du résultat dans la Feuille officielle (art. 150ss LEDP), soit jusqu'au **lundi 12 décembre 2016.**

Art. 3
Cet arrêté est publié dans la Feuille officielle.

La Présidente: **M. Garnier**
La Chancelière: **D. Gagnaux-Morel**